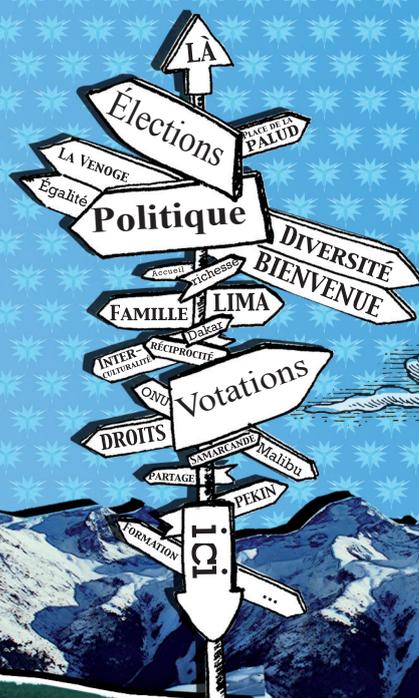


# iNTEGRATION

## INFO n° 35 - MARS 2012

Canton de  
vaud

→ **ENGAGEMENT CITOYEN**  
PLURALITÉ DES  
FORMES D'ACTION



## SOMMAIRE

Portraits de migrant-e-s  
engagé-e-s  
pages 2-3

Les droits politiques  
des étrangers/ères: État  
des lieux  
pages 4-5

Coin littéraire  
page 5

Informations  
page 6

Agenda  
pages 7-8

Si vous souhaitez recevoir gratuitement  
iNTEGRATIONINFO, inscrivez-vous sur:  
[www.vd.ch/integration](http://www.vd.ch/integration)

## ÉDITO

Migration et participation à la vie politique ont été et sont encore des associations peu courantes. Or, une intégration réussie n'est possible que par la participation à la société. Tandis que la discussion au sujet de l'intégration structurelle bat son plein, celle de la participation politique dans le contexte de l'encouragement de l'intégration n'intervient qu'en marge.

Face à cette lacune, plusieurs réponses sont possibles: premièrement, la réponse juridique, qui donne certains droits aux étrangers/ères leur permettant de participer effectivement à la vie politique. C'est ainsi que dans le canton de Vaud, les étrangers/ères acquièrent les droits politiques sur le plan communal s'ils remplissent certaines conditions. Mais l'acquisition de droits ne veut pas dire pour autant que les détenteurs/trices de ces droits les utilisent. On constate que, dans la majorité des cantons, la participation des étrangers/ères est inférieure à celle des Suisses/esses. Un processus d'appropriation de ces droits par le temps et par l'information est à donc à poursuivre.

Deuxièmement, d'autres réponses et d'autres formes de participations sont possibles: appartenance à des collectivités publiques, investissement dans des sociétés locales, dans des partis politiques, des actions de quartiers. Bref, toutes les possibilités de codécision et toutes les expressions de participation citoyenne. Par ces différents biais sont ainsi favorisées la formation de l'opinion et l'expression de la volonté, mais également la transmission et l'enseignement des bases fondamentales ainsi que la connaissance des principes démocratiques et des droits fondamentaux.

Les différentes contributions de ce numéro démontrent que, si en contexte de fédéralisme la situation est complexe, différentes manières de participer activement et passivement aux processus politiques s'offrent à tout citoyen-ne désireux/se de s'engager et peuvent constituer des étapes dans l'acquisition pleine et entière des droits politiques, tant il est vrai que «*la politique c'est de faire de chaque citoyen un créateur*<sup>1</sup> ».

Amina Benkais, Déléguée cantonale à l'intégration et cheffe du BCI

# PAROLES DE MIGRANT-E-S

**C'est à sa «grande surprise» que la candidate socialiste Anna Zürcher a été élue en 2006 au Conseil communal de la ville de Lausanne. Son étonnement découlait davantage du fait qu'elle venait de se lancer en politique que de son statut de migrante italienne non-encore-naturalisée.**



*Quand avez-vous commencé à vous engager au niveau associatif / politique ?*

L'engagement au niveau associatif est dans mes gènes. C'est, d'une certaine manière, un héritage parental. J'ai été, et suis toujours, engagée dans plusieurs associations, comités et le syndicat SSP. Je suis membre active du Parti socialiste lausannois (PSL) depuis 2005 et suis conseillère communale à Lausanne depuis ma première élection en 2006 jusqu'à ce jour.

*Qu'est-ce qui vous a poussée à vous lancer en politique ?*

J'ai décidé de m'engager au PSL en 2005 car j'ai été touchée par les propos de certains partis à l'encontre des migrant-e-s à cette époque. C'est comme si les 20 ans que j'avais passés en Suisse n'étaient pas reconnus par certain-e-s. Par ailleurs, au travers de mon travail à l'Établissement vaudois d'aide aux migrants (EVAM), j'ai vu à quelles conditions étaient confrontés certain-e-s migrant-e-s dans leur parcours migratoire et à l'arrivée en Suisse. C'était aussi une façon pour moi de donner une voix aux migrant-e-s.

*Liez-vous droits civiques des migrant-e-s et intégration ?*

Non. En me référant à mon expérience personnelle, je considère que ce sont deux choses distinctes. En effet, à mon sens, pouvoir user de ses droits civiques ne signifie pas forcément être intégré-e. De la même manière, l'intégration ne passe pas forcément par l'usage de ses droits civiques. En bref, pour moi, ce n'est pas parce que je vote à Lausanne ou pas, que je suis forcément intégrée ou non intégrée. Cependant, à mon sens, l'accès aux droits civiques est certainement un facteur pouvant «stimuler» davantage l'intégration ! Bien qu'il me semble saisir une certaine «timidité» des migrant-e-s vers «l'appropriation» de ces droits civiques, j'espère que les choses pourront évoluer dans les prochaines années.

Ces droits sont parfois encore méconnus par les migrant-e-s. J'émetts donc l'hypothèse que ceci puisse être un élément d'explication à mon constat.

*Que représente, pour vous, le fait de siéger au Conseil communal ?*

Mon engagement au Conseil communal est pour moi une source de fierté et de bonheur, car j'ai la possibilité de «tenter d'améliorer» la vie de nos concitoyen-ne-s avec mes camarades et collègues membres du Conseil communal.



**Membre des Jeunes PLR, conseiller communal à Vallorbe et candidat au Grand conseil, Barry Lopez partage sa perception de l'intégration en regard de son engagement politique.**

*Quel est votre parcours ?*

Je suis né en Suisse de père Chilien et de mère Espagnole. Je ne me suis jamais vraiment posé la question de mon intégration. Elle était évidente. Je ne fais pas de lien entre mon intégration et mon engagement politique. Je considérais qu'il était normal de s'engager. Je l'aurais fait aussi en Espagne ou au Chili, car je veux être acteur et améliorer la vie des gens où je vis.

*Pensez-vous que vos origines influencent votre perception sur certaines questions politiques ?*

Par rapport aux questions touchant à l'immigration, je défends des opinions traditionnellement plutôt de gauche. Je pense que cela a un lien avec mon parcours et mes origines.

**Zale N'doye, originaire du Sénégal a créé en 2002 l'association multiculturelle et sportive «Les Diambars». C'est la forme d'engagement politique qu'il a choisie.**

*Quel est votre parcours ?*

Je suis arrivé de Dakar en Suisse en 1992, pour mes études. Puis j'ai trouvé du travail, me suis marié et ai eu mon premier enfant. Mais malgré tout, je me sentais seul. La vie en communauté me manquait. J'avais besoin de retrouver un groupe, une ambiance. En même temps, j'avais toujours joué au foot et il se trouve qu'il y avait un tournoi annuel de Beach Soccer près de Nyon. C'est comme ça que j'ai créé la première équipe de soccer multiculturelle.

*Quand et comment avez-vous eu l'idée d'en faire une association ?*

Ce qui m'a toujours intéressé, c'est l'intégration des personnes. La mixité. Je trouve qu'il serait dommage de ne pas créer de liens entre chacun-e dans un pays. Or, le sport est un excellent moyen de mettre les gens en contact. Notre groupe est vite devenu plus qu'une simple équipe de foot, puisque nous organisons aussi des événements multiculturels. C'est pourquoi nous avons fondé l'association Les Diambars (qui veut dire «guerriers») en 2002. Elle comprenait des gens de tous milieux, origines et âges. Il y avait des permis F, par exemple, qui, en nous rejoignant, se sentaient inclus dans la société. Entourés, ils pouvaient reprendre confiance en eux. De plus, des relations de «mentors» et «menté-e-s» se sont créées entre des personnes suisses ou qui étaient en Suisse depuis longtemps, et d'autres qui venaient d'arriver.

*Considérez-vous que la création de cette association est une forme d'engagement politique ?*

Une certaine forme, oui. En 2002, année de la création de l'association, peu de projets étaient consacrés à l'intégration. C'était donc quelque chose de nouveau et il fallait un certain courage politique pour le développer. C'était une forme d'engagement politique, car à l'époque, l'influence de certains partis était très forte, et je voulais montrer que toutes les personnes d'origine africaine n'étaient pas des dealers ou des individus dangereux. C'est une image que je voulais montrer d'abord aux citoyen-ne-s qui allaient voter. C'est ma participation politique pour ce pays que j'aime, car je n'aime pas parler en public et préfère apporter ma pierre à l'édifice en coulisses.

Pour plus d'informations sur les Diambars:  
[lesdiambars.skyrock.com](http://lesdiambars.skyrock.com)

**D'origine uruguayenne, Cesla Amarelle est arrivée en Suisse à la fin des années 1970 avec ses parents et sa sœur. Elle adhère au parti socialiste en 2000 et devient la Présidente du parti socialiste vaudois (PSV) en 2008.**



*Quand avez-vous commencé à vous engager au niveau associatif / politique ?*

Il était difficile d'échapper à une conscientisation politique de la part de mes parents. Elle est venue au berceau. Mais la prise de conscience de ma propre capacité d'action politique est venue plutôt vers 16-17 ans.

*Qu'est-ce qui vous a poussée à vous lancer en politique ?*

Je me suis engagée vers 28 ans seulement, parce que j'avais une vision très critique de l'engagement institutionnel. Même si j'ai toujours une vision critique de cette forme d'engagement, et je pense que c'est sain, j'ai découvert par des combats associatifs, notamment dans le domaine de l'asile, que le rapport de force passait aussi par le domaine institutionnel. Je me suis rendue compte qu'il était indispensable de mener les combats aussi à l'intérieur des institutions, car c'est là que les décisions se prennent.

*Liez-vous droits civiques des migrant-e-s et intégration ?*

Je pense que pour être intégré, on ne doit pas sans cesse rappeler à l'étranger/ère qu'il/elle est étranger/ère et qu'il/elle doit s'intégrer. Un-e étranger/ère ne peut pas s'intégrer dans une société où on lui dit « tu es étranger/ère et tu dois t'intégrer ! ». L'intégration doit être basée sur une relation de confiance. Quand un-e étranger/ère arrive et qu'il/elle a un permis de séjour, on doit lui donner le temps pour qu'il/elle puisse trouver ses repères. Je pense qu'au niveau des droits et devoirs des citoyen-ne-s, la prolongation logique est la responsabilisation de la personne étrangère en tant que personnalité civique. C'est une volonté de faire confiance jusqu'aux affaires publiques. J'ai l'impression que le canton de Vaud a été très fort dans l'intégration des étrangers/ères, au moment même où il n'y avait pas encore de politique claire d'intégration.

*Que représente pour vous l'acquisition des droits civiques au niveau communal ?*

Cela représente une confiance que l'on a vis-à-vis de l'autre, de l'étranger/ère. Cela fait partie d'un modèle abouti que d'intégrer ceux/celles qui viennent d'ailleurs dans la prise de décision. De toutes façons, une personne qui est élue est intégrée. On n'est pas élu-e au Grand Conseil totalement par hasard.

Propos recueillis par Sarah Vuilleumier Dolejš

# LES DROITS POLITIQUES DES ETRANGERS/ÈRES: ÉTAT DES LIEUX

Dans une démocratie, on dit souvent que le pouvoir appartient au peuple ; du moins, c'est ce que l'origine grecque du mot signifie. Pour être plus précis, la démocratie suisse garantit à une certaine partie du peuple, appelée corps électoral, non le pouvoir, mais les droits politiques, soit la faculté de participer aux affaires publiques.

Il faut relever au passage que même des personnes qui n'appartiennent pas au corps électoral peuvent participer au processus politique, par exemple en collectant des signatures pour une pétition. Le droit de pétition permet à toute personne de s'adresser aux autorités sans risquer de préjudice. Il est aussi garanti aux étrangers/ères, quels que soient leurs statuts. Même si les autorités ne sont pas obligées d'en tenir compte, il est souhaitable qu'elles répondent aux pétitionnaires dans tous les cas.

Les droits politiques sont à la fois un droit individuel qui appartient aux citoyen-ne-s et un principe d'organisation de l'État. Nous allons examiner plus en détail la composition du corps électoral et la notion de droits politiques. Un des charmes étranges du fédéralisme tient sans doute à sa complexité. En Suisse, il n'y a pas un unique corps électoral, comme cela existe dans d'autres démocraties, mais chaque collectivité publique dispose de son propre corps électoral. Cela n'est pas aussi curieux qu'il y paraît à première vue; chaque citoyen-ne est appelé-e à s'exprimer sur les affaires qui le/la concernent et pas celles de son/sa voisin-e. On peut comprendre facilement qu'un-e citoyen-e français-e n'ait pas le droit d'élire le/la chancelier/ère fédéral-e d'Allemagne, s'il/elle n'est pas double national. Le même phénomène existe au sein du fédéralisme helvétique, en plus petit. L'appartenance au corps électoral dépend de la collectivité publique considérée: Confédération, cantons ou communes. Là où les choses se compliquent, c'est qu'un-e citoyen-e peut appartenir au corps électoral d'une commune ou d'un canton, mais pas à celui de la Confédération, dans le cas où certains cantons octroient des droits politiques de manière plus large que la Confédération.

Le corps électoral de la Confédération est défini à l'article 136 alinéa 1 de la Constitution suisse: «Tous les Suisses et toutes les Suissesses ayant 18 ans révolus qui ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit ont les droits politiques en matière fédérale». Si nous comparons avec la Constitution vaudoise, nous verrons que le corps électoral vaudois est constitué de la même manière que le corps électoral fédéral (art. 74). Toutefois, la Constitution vaudoise est plus large en ce qui concerne le corps électoral communal: outre des Suisses domicilié-e-s sur la commune appartenant aux corps électoraux cantonaux, le corps électoral communal est composé des étrangers/ères domicilié-e-s dans

la commune, qui résident en Suisse depuis dix ans, et qui sont domicilié-e-s dans le canton de Vaud depuis au moins trois ans (art. 142). Dans la pratique, les dix années sont décomptées de manière large: il n'est pas nécessaire d'attendre d'être au bénéfice d'une autorisation d'établissement depuis dix ans. Les années où l'étranger/ère réside de manière légale en Suisse même au bénéfice d'un statut précaire (comme un permis N ou S) entrent en considération. Cependant, le droit de vote est réservé aux étrangers/ères détenteurs/trices d'une autorisation de séjour ou d'établissement (permis B ou C uniquement).

Maintenant que nous avons présenté le corps électoral, il nous faut parler des droits politiques, c'est-à-dire ce que le corps électoral peut faire ou ne pas faire. L'exercice des droits politiques peut prendre deux grandes formes.

L'électeur/trice peut intervenir activement dans le processus politique, comme lorsqu'il/elle exerce son droit de vote, de trois manières : il/elle peut élire des magistrats qui interviendront par la suite dans les affaires publiques, s'exprimer par oui ou par non sur une question précise (droit de référendum) ou proposer l'adoption ou la révision d'une règle juridique, selon une procédure précise (droit d'initiative).

L'électeur/trice peut également jouir passivement des droits politiques, lorsqu'il/elle peut se présenter à une élection pour être élu-e à une charge publique (droit d'éligibilité). Depuis Montesquieu, on a pris l'habitude de séparer les charges publiques en trois pouvoirs. Le pouvoir législatif rédige des lois, qu'il appartient au pouvoir exécutif d'appliquer. La bonne application de ces lois sera ensuite contrôlée par le pouvoir judiciaire. Le droit d'éligibilité d'une charge publique est soumis à une condition supplémentaire, celle de respecter la séparation des pouvoirs : ainsi la personne élue à l'Assemblée fédérale, c'est-à-dire le pouvoir législatif fédéral, ne peut en même temps siéger au Tribunal fédéral (art. 144 Cst).

En l'état actuel, les étrangers/ères n'ont pas de droits politiques au niveau fédéral. La question s'était posée lors de la révision totale de la Constitution en 1998, mais l'Assemblée fédérale n'en a pas voulu, car elle souhaitait limiter le plus possible la révision de la Constitution à une mise à jour du texte constitutionnel. Au niveau des cantons, quelques cantons accordent des droits politiques aux étrangers/ères. Dans le canton du Jura, les étrangers/ères domicilié-e-s en Suisse depuis dix ans et dans le canton depuis un an sont électeurs en matière cantonale et communale. Ils ne peuvent pas participer aux scrutins touchant une matière constitutionnelle. Les étrangers/ères ne sont éligibles que

dans les commissions communales, aux postes de fonctionnaires communaux, dans les conseils de ville et les conseils généraux.

En 2005, un étranger a présidé un conseil législatif communal, celui de la ville de Delémont. Les étrangers/ères ne sont pas éligibles au sein du gouvernement jurassien. Dans le canton de Neuchâtel, les étrangers/ères, y compris les apatrides, ont le droit de vote depuis 1849 en matière communale et en matière cantonale depuis la révision totale de la Constitution neuchâteloise en 2000. Ils peuvent exercer le droit de vote à partir du moment où ils/elles sont domicilié-e-s depuis cinq ans dans le canton et qu'ils/elles sont au bénéfice d'un permis d'établissement. Les étrangers/ères ne sont pas éligibles comme membres des autorités cantonales. En matière communale, les étrangers/ères sont éligibles. Le demi-canton d'Appenzel Rhodes-Extérieures permet aux communes d'octroyer des droits politiques aux étrangers/ères, mais seules deux communes (Wald et Speicher) l'ont fait. La Constitution des Grisons et de Bâle-Ville connaît un système semblable. La Constitution fribourgeoise accorde les droits politiques en matière communale aux étrangers/ères titulaires d'une autorisation d'établissement.

À Genève, les étrangers/ères peuvent exercer le droit de vote en matière communale, mais ne bénéficient pas de l'éligibilité. Le 24 janvier 2012, l'Assemblée constituante va examiner la question du droit de vote des étrangers/ères au niveau cantonal. L'avant-projet de Constitution cantonale le prévoit. Il prévoit également que le droit d'éligibilité sur le plan communal devra être soumis dans les deux ans à venir au peuple, dans une votation à part. Cette clause est un compromis entre les partisan-e-s du droit d'éligibilité et les opposant-e-s. Il permet d'éviter de renvoyer aux calendes grecques l'octroi du droit d'éligibilité, ainsi que d'éviter à la nouvelle Constitution un cumul d'oppositions qui lui serait fatal en votation.

Une tendance de fond existe depuis 1848 pour l'élargissement de la notion de corps électoral. Les Suissesses n'en bénéficient que depuis 1971 et pendant longtemps, de nombreux Suisses en étaient privés parce qu'ils avaient fait faillite, commis des infractions pénales ou qu'ils avaient déménagé dans un nouveau canton. Seul l'avenir dira si cet élargissement s'étendra encore aux étrangers/ères, car c'est avant tout une affaire de choix politique.

*Olivier Bigler, Doctorant en droit à l'université de Neuchâtel*

## LE COMBLE DU DÉSESPOIR



*«Je souhaite vivement que tout le monde lise cette oeuvre, mais particulièrement qu'elle soit lue par ces jeunes Africains dispersés le long des côtes de la Méditerranée ou dans les pays du Maghreb et qui ont la ferme volonté d'accéder en Europe. Par ces écrits, j'évoque certaines réalités qui pourront être les leurs sur ce continent. La vie n'est pas facile partout et pour tous. Alors les rêves tournent souvent au drame.*

*Evidemment la chance et le bonheur peuvent se trouver sur le chemin du jeune migrant. Mais de nos jours, cela reste très rare. Car par expérience, je sais que le dépaysement, la perte d'identité culturelle et le non-respect de la dignité humaine sont les pièges qui attendent, sans qu'il y soit préparé, l'aventurier africain. Ce livre n'est qu'un cocktail d'intrigues courantes dans la vie des Africains en Occident.» Avant propos.*

Cet ouvrage de Banao Nambo, auteur d'origine ivoirienne vivant à Zürich, décrit de manière assez crue mais réaliste des aspects de la vie qui attendent certain-e-s migrant-e-s Africain-e-s à leur arrivée en Suisse ou en Europe.

### Références

«Le Comble du désespoir»  
Editions Baudelaire  
ISBN : 9782355088124  
Nb de pages : 104

**Du même auteur:**  
«Côte d'Ivoire: Une vérité en plus»  
Editions Baudelaire

# EN BREF...

## Du nouveau au BCI

L'entrée dans la nouvelle année est synonyme d'arrivées pour le BCI. En effet, trois personnes viennent compléter notre équipe. Il s'agit de: **Sarah Vuilleumier Dolejš**, **Dragan Jovanović** et **Julien Bourgnon**.

Sarah Vuilleumier Dolejš a remplacé Anne-Sophie Rivier Perriard durant son congé maternité et s'est vue proposer de rester au sein du BCI. Politologue de formation, elle a consacré son mémoire de Master aux politiques de lutte contre la traite des êtres humains en République tchèque. Elle a notamment travaillé au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) ainsi qu'à Terre des hommes. Ses nouvelles attributions concernent des dossiers liés à l'intégration professionnelle des femmes et est en charge de la communication du BCI, à savoir de notre page Internet, de notre newsletter ainsi que de la présente publication.

Etudiant à l'école Lemania, Dragan Jovanović effectue un stage d'un an en vue de l'obtention de son CFC d'employé de commerce. D'origine serbe, il complète notre équipe du secrétariat et s'occupe, avec Prisca Dessonaz et Maura Muller-Sala, de la gestion des différentes tâches administratives du BCI.

Julien Bourgnon réalise un stage d'une durée de six mois au sein du bureau. Titulaire d'un master en politiques sociales et développement social, il épaula la déléguée à l'intégration, Amina Benkais et son adjointe, Fanny Spichiger, sur plusieurs dossiers, notamment dans la planification des 10èmes Assises de l'immigration, événement qui est présenté dans ces colonnes.

Par ailleurs, Anne-Sophie Rivier-Perriard est de retour et est toujours chargée des questions touchant à l'intégration des migrant-e-s sur le marché de l'emploi. Tania Allenbach-Stevanato est toujours responsable de l'antenne de Bex, et Migjen Kajtazi de celles de Renens et Nyon, en plus de ses dossiers «racisme». Quant à Kanga Zili et Naima Topkiran, elles ont été nommées responsables respectivement des antennes d'Yverdon-les-Bains, et de Vevey et conservent la plupart de leurs dossiers, à savoir, la primo information pour Kanga Zili et la publication des brochures et les migrations féminines pour Naima Topkiran.

## Assises de l'immigration 2012

Les 10èmes assises de l'immigration, organisées par la Chambre cantonale consultative des immigrés, auront pour thèmes la langue maternelle dans le cadre de l'école ainsi que la place des enfants migrants dans cette institution. La journée s'articulera autour d'apports théoriques et d'ateliers thématiques et sera ponctuée par une table ronde politique. Le prochain numéro d'Intégration Info contiendra plus d'informations sur cette journée qui se déroulera le 9 juin 2012 à Renens. Renseignements : 021 316 47 82 ou [www.vd.ch/cc](http://www.vd.ch/cc)

## Nouvelle édition de la Brochure «Bienvenue»

Le BCI a le plaisir de vous annoncer la publication de la sixième édition de sa brochure «Bienvenue dans le canton de Vaud» revue et étoffée. Celle-ci sera disponible en français dès le 1er mars et dans 9 autres langues à la fin de l'année 2012. Pour plus d'informations et pour la commander: [info.integration@vd.ch](mailto:info.integration@vd.ch) - 021/316 49 59

## Dissolution d'Eurobibus

Fondé en 1992 par Victor Ruffy, ancien président du Conseil national et membre de l'Assemblée européenne, afin de venir en aide à l'Albanie et répondre à ses besoins les plus urgents en matière d'éducation, Eurobibus était un groupe de bénévoles constitué de Suisses, d'Albanais et de Kosovars. Eurobibus a bénéficié du soutien, notamment, de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, de la Direction pour le Développement et la Coopération Suisse (DDC), du Rectorat et de l'Ecole de français moderne de l'Université de Lausanne et du Conseil de l'Europe. Eurobibus a été officiellement dissout le 27 janvier 2012. Ses archives sont déposées auprès de l'Institut Suisse des Etudes Albanaises (ISEAL [www.iseal.ch](http://www.iseal.ch)) à Lausanne. Plus d'informations: [www.unil.ch](http://www.unil.ch)

## Semaine de lutte contre le racisme

Dans le cadre de la Journée internationale contre le racisme du 21 mars 2012, les 6 cantons romands et le Tessin lancent, pour la 1ère fois, une campagne d'affichage commune de sensibilisation et de lutte contre le racisme. Cette campagne est la plus étendue et la plus diversifiée jamais menée contre le racisme en Suisse latine et durera une semaine, soit du 21 au 28 mars 2012. L'objectif de cette action est d'inviter les acteurs de la société, de la vie politique et associative ainsi que les structures étatiques et privées à se questionner sur leurs propres pratiques, à examiner leurs préjugés et à valoriser la diversité interculturelle qui les entourent. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter: [www.semainecontreracisme.ch](http://www.semainecontreracisme.ch) Du matériel de sensibilisation (gratuit) est à disposition au BCI. Contact: [julien.bourgnon@vd.ch](mailto:julien.bourgnon@vd.ch)

## Nouvelle édition de «Vivre à Lausanne»

Le Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI), en étroite collaboration avec info cité, publie une nouvelle édition de sa brochure «Vivre à Lausanne». Disponible en dix langues, elle regroupe toutes les informations utiles pour tout-e habitant-e de Lausanne, qu'il/elle vienne de s'y établir ou qu'il/elle y vive depuis plus longtemps. Pour plus d'information et pour la commander: [bli@lausanne.ch](mailto:bli@lausanne.ch)

## ÉVÉNEMENTS

**Du 7 février au 5 avril 2012, dans tout le canton**, des bénévoles d'AVIVO soutenus par des responsables de l'action impôts, seront présent-e-s pour vous aider à remplir votre déclaration d'impôt.

Renseignements: 021 320 53 93, avivo.vaud@gmail.com  
Site: www.avivo-vd.ch

Une modeste participation financière, calculée en fonction du revenu, sera demandée.

**Dès mars 2012, Lausanne, Le Centre pour l'action non-violente (CENAC) propose les prochains modules de son programme de formation : Conflits de valeurs et de culture** (31 mars)

**Conflits dans un groupe** (28-29 avril)  
**Négociation coopérative** (12 mai).

Lieu: Espace socioculturel Pôle Sud, Rue J.-J. Mercier 3, 1003 Lausanne  
Renseignements et inscriptions: Rachel Gillard-Miaz, rachel.gillard-miaz@non-violence.ch ou 021 661 24 34 (lundis)  
Site: www.non-violence.ch

**Le 11 mars 2012, Lausanne**, à 15h00 - entrée libre  
L'association culturelle Suisse -Amériques la Peña del Sol présente le **Concert de musique argentine « Guitare et Bandonéon »** par le duo R. Medina et A. Ray. Lieu: Musée historique de Lausanne (MHL).  
Renseignements: lapdelsol@bluewin.ch

**Les 13, 15 et 19 mars 2012, Lausanne**, de 17h15 à 20h15  
**Formation : Questions d'ethno-psychiatrie** Lieu : Appartenances, Terreaux 10, 1003 Lausanne.  
Renseignements et inscriptions: 021 341 12 50  
k.francois@appartenances.ch  
Site: www.appartenances.ch

**Les 20, 22 et 29 mars 2012, Lausanne**, de 17h15 à 20h15  
**Formation : La migration comme métaphore** Lieu : Appartenances, Terreaux 10, 1003 Lausanne.  
Renseignements et inscriptions: 021 341 12 50,  
k.francois@appartenances.ch  
Site: www.appartenances.ch

**Le 21 mars, Lausanne**, de 14h à 17h30. Dans le cadre de la Semaine lausannoise d'actions contre le racisme: **Atelier de danse-théâtre itinérant sur la discrimination.**

Lieu : Espace Mosaik. Renseignements : www.lausanne.ch/bli, bli@lausanne.ch ou 021 315 72 45

**Le 21 mars, Lausanne**, de 14h à 17h Dans le cadre de la Semaine lausannoise d'actions contre le racisme : **Atelier de formation sur le thème «Moi, raciste ?»** - Aborder le racisme avec des enfants et des ados : défis et pistes d'action.

Lieu : Fondation Education et Développement, av. de Cour 1  
Renseignements et inscription gratuite jusqu'au 12 mars 2012: 021 612 00 81, fed@globaleducation.ch, www.globaleducation.ch

**Le 21 mars 2012, Yverdon-les-Bains**, de 19h à 22h au Tempo  
La Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI) et l'association Au Fil de l'Autre organisent une **Table ronde dans le cadre de la journée internationale de lutte contre le racisme, suivi d'un repas aux goûts pittoresques.** Lieu: Maison des associations, Quai de la Thièle 3, Yverdon-les-Bains.  
Inscriptions: 024 425 14 06  
Renseignements: Katja Blanc, Déléguée à l'intégration, 024 423 69 44, kbl@ylb.ch

**Le 21 mars, Lausanne**, à 18h Dans le cadre de la Semaine lausannoise d'actions contre le racisme : **Exposition-atelier sur les valeurs olympiques, intitulée «La fabrique de l'espoir».** Création du Musée olympique, en collaboration avec la Fondation pour la paix à Utrecht. Vernissage en présence de M. Oscar Tosato, conseiller municipal de la Ville de Lausanne. Exposition ouverte du mardi 20 mars au vendredi 30 mars, du lundi au samedi, de 10h à 18h. Lieu : Forum de l'Hôtel de Ville, place de la Palud 2  
Site : www.olympic.org

**Le 23 mars 2012, Vevey**, de 19h à 23h **«Jouons avec nos diverCités»**, proposé par la Ville de Vevey dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme.

Au cours de la soirée d'animation nous créerons notre « récit » des ressentis sur le racisme. Lieu: Les Galeries du Rivage. Contact: 021 925 53 11/18  
Page Facebook : diverCités  
Site: www.semainecontreleracisme.ch

**Le 24 mars, Lausanne**, de 14h à 17h Dans le cadre de la Semaine lausannoise d'actions contre le racisme :

**Comment agir contre le racisme ? Médiation, outils juridiques et mise sur pied de projets dans votre quartier:** formation (14h-15h30) destinée à tou-te-s organisée par le Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés. « **Murmure la rumeur** » (15h30-16h), par la Cie Zanco, spectacle par trois comédiens et musiciens.

**Discussion sur les enjeux liés au racisme** (16h-17h) organisée par le FEEL. Lieu : Centre socioculturel de Bellevaux, Grande salle, ch. d'Entrebois 10.  
Renseignements : www.lausanne.ch/bli 021 315 72 45.

**Les 25 mars et 2 avril 2012, Lausanne**, de 17h15 à 20h15

**Formation : Mieux se comprendre et communiquer avec les migrant-e-s. Optimiser sa collaboration avec les interprètes communautaires** Lieu : Appartenances, Terreaux 10, 1003 Lausanne.  
Renseignements et inscriptions: 021 341 12 50, k.francois@appartenances.ch Site : www.appartenances.ch

**Le 27 mars 2012, Lausanne**, de 8h30 à 12h00

**Formation pour les professionnel-le-s en droit des étrangers : Les enfants et le droit au regroupement familial.** Lieu : La Fraternité du CSP, Place Arlax 2, 1003 Lausanne  
Renseignements: 021 213 03 53 - frat@csp-vd.ch Site: www.csp.ch/vd/

**Le 27 mars 2012, Lausanne**, de 09h00 à 12h00 **L'Association Appartenances se présente**

Lieu : Appartenances, Terreaux 10, 1003 Lausanne. Film sur l'histoire de l'association ; présentation des objectifs, mission et activités ; table ronde : application de ses principes dans les différents secteurs. Entrée libre sur inscription au 021 341 12 50 ou k.francois@appartenances.ch

**Le 28 mars 2012** à 19h30, **Assemblée générale de Femmes Solidaires sans Frontières (FSSF).**

Lieu: Rue Neuve 4b, Renens.  
Site [www.fssf.ch](http://www.fssf.ch)

**Du 26 avril au 29 avril 2012**, Le Sentier Comptoir de la Vallée de Joux, sous l'égide de l'Association Bénévolat-Vaud, l'Association Lire et Ecrire, section du Nord Vaudois, ainsi que six autres associations actives à la Vallée de Joux tiendront un **stand pour présenter leurs activités et rechercher de nouveaux bénévoles.** Renseignements: [www.benevolat-vaud.ch](http://www.benevolat-vaud.ch)

**Le 28 avril 2012, Lausanne**, de 09h00 à 17h00 **Formation : Mise en image de la ville plurilingue**

Lieu : Appartenances, Terreaux 10, 1003 Lausanne. Délai d'inscription: 25 mars 2012. Renseignements: 021 341 12 50, [k.francois@appartenances.ch](mailto:k.francois@appartenances.ch)  
Site : [www.appartenances.ch](http://www.appartenances.ch)

**Jeudi 3 mai 2012, Lausanne** à 20h00 entrée libre. « **Concert Grandes orgues et orgue hispanique** » sur des manuscrits inédits, retrouvés et signés J.A.A. et des musiques des Missions jésuites en Amérique latine. Organiste: Ana Paula Seguro. Lieu: Eglise St-Laurent Renseignements: [lapedel@bluewin.ch](mailto:lapedel@bluewin.ch)

**Les 3, 8, 10 et 15 mai 2012, Lausanne**, de 17h15 à 20h15

**Formation : Au-delà des frontières corps-esprit** Lieu : Appartenances, Terreaux 10, 1003 Lausanne. Délai d'inscription: 28 mars 2012 Renseignements: 021 341 12 50, [k.francois@appartenances.ch](mailto:k.francois@appartenances.ch)  
Site : [www.appartenances.ch](http://www.appartenances.ch)

**Les 4 et 5 mai 2012, Lausanne**, de 09h00 à 16h30. **Formation : À la recherche de ses propres racines**

Lieu : Appartenances, Terreaux 10, 1003 Lausanne. Délai d'inscription: 28 mars 2012. Renseignements: 021 341 12 50, [k.francois@appartenances.ch](mailto:k.francois@appartenances.ch)  
Site : [www.appartenances.ch](http://www.appartenances.ch)

**Le 5 mai, Yverdon-les-Bains**, de 10h00 à 21h00. **7ème Rencontre annuelle de Capoeira.** Nombreux stages de capoeira, danse, musique, rodas de capoeira, vernissage de photographies et ateliers. Une fête multiculturelle clora la journée. Lieu: Salle de la Marive et théâtre du Petit Globe, aux Rives du Lac à Yverdon-les-Bains. Renseignements: [www.azulcapoeira.net](http://www.azulcapoeira.net) et [cecile@azulcapoeira.net](mailto:cecile@azulcapoeira.net)

**Les 7 et 14 mai 2012, Lausanne** de 17h15 à 20h15

**Formation : Adolescence et migration** Lieu : Appartenances, Terreaux 10, 1003 Lausanne. Délai d'inscription: 1er avril 2012. Renseignements: 021 341 12 50, [k.francois@appartenances.ch](mailto:k.francois@appartenances.ch)  
Site : [www.appartenances.ch](http://www.appartenances.ch)

**Le 15 mai 2012, Lausanne**, de 8h30 à 12h00. **Formation pour les professionnels en droit des étrangers : Les enfants et le droit au regroupement familial – Ateliers pratiques.** Lieu : La Fraternité du CSP, Place Arloux 2, 1003 Lausanne Renseignements: 021 213 03 53 - [frat@fsp-vaud.ch](mailto:frat@fsp-vaud.ch). Site: [www.fsp-vaud.ch](http://www.fsp-vaud.ch)

**Le 29 mai 2012, Lausanne**, à 15h00 - entrée libre. L'association culturelle Suisse - Amériques la Peña del Sol présente « **Musiques**

en voyage » par le duo argentin en tournée européenne, Ana Paula Seguro au clavecin et Gabriel Schebor au luth et guitare baroque. Lieu: Musée historique de Lausanne

**Le 2 juin 2012, Vevey** de 14h30h à 18h30

**15 ans de l'Antenne Riviera de l'Association Appartenances.** Au programme: Journée portes ouvertes avec diverses animations. Partie officielle à 14h45 Lieu: Association Appartenances, rue des Communaux 2a, Vevey. Renseignements: 021 922 45 22  
Site: [www.appartenances.ch](http://www.appartenances.ch)

#### Activités régulières

**Cours de français pour de l'Atelier de Français pour les femmes Sri**

**Lankaises** ont lieu tous les mercredi de 18h à 20h (sauf vacances scolaires). Ils sont gratuits. Lieu: Services Sociaux, Rue des Pêcheurs 8A, Yverdon-les-Bains.

**L'association tamoule Tamil Mandram d'Yverdon-les-Bains** a sorti en janvier le premier numéro du semestriel «**le Vaikarai**». Ce journal propose des articles en tamoul et en français et son but est d'instruire les tamoules né-e-s en Suisse. Pour se procurer le journal ou pour tout autre renseignement: 076 519 43 57 [subra.seelan@hotmail.com](mailto:subra.seelan@hotmail.com)

**Femmes solidaires sans frontières et les Familles du Quart Monde**

proposent une fois par mois le lundi soir de 19h30 à 21h30 ainsi que le mercredi matin de 9h à 11h un espace d'écoute, de paroles et de liens. Renseignements: 079/605 47 26 ou 079/744 62 52 Site: [www.fssf.ch](http://www.fssf.ch)

## CONTACTS – IMPRESSUM

Ce bulletin d'information est ouvert à celles et ceux qui mettent en place des projets et des activités visant l'intégration des étrangers dans un sens large ou qui ont envie d'écrire un commentaire, une note d'humour, un poème.

**Contact:** Sarah Vuilleumier Dolejš, Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme, 021 316 45 89, [sarah.vuilleumier-dolejs@vd.ch](mailto:sarah.vuilleumier-dolejs@vd.ch)

**Contacts pour déposer un projet, par région: Antenne de Bex:** Tania Allenbach-Stevanato, régions Chablais et Pays d'Enhaut, 079 303 28 10, [tania.allenbach@vd.ch](mailto:tania.allenbach@vd.ch)

**Antenne de Vevey:** Naima Topkiran régions Lavaux-Oron et Riviera, 079 941 07 89, [naima.topkiran@vd.ch](mailto:naima.topkiran@vd.ch)

**Antennes de Nyon et de Renens:** Migjen Kajtazi, régions de la Côte et de l'Ouest lausannois, 079 303 28 23, [migjen.kajtazi@vd.ch](mailto:migjen.kajtazi@vd.ch)

**Antenne d'Yverdon-les-Bains:** Kanga Zili, régions de la Broye et du Nord Vaudois, 079 101 27 67, [kanga.zili@vd.ch](mailto:kanga.zili@vd.ch)

Cette publication est soutenue par le crédit de la Confédération (ODM) destiné à l'intégration des étrangers.

#### Impressum

**Editeur responsable:** Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme | **Ont collaboré à ce numéro:** Cesla Amarelle, Amina Benkais, Olivier Bigler, Julien Bourgnon, Migjen Kajtazi, Barry Lopez, Zale N'doy, Sarah Vuilleumier Dolejš, Anna Zürcher. Les propos présentés par les auteurs dans ce journal n'engagent qu'eux-mêmes ou elles-mêmes.

| **Réalisation:** Dragan Jovanović, Emilia Lepori Andersen, Naima Topkiran, Sarah Vuilleumier Dolejš | **Maquette originale et illustration:** Aude Ferla: [www.latelierdeau.de.ch](http://www.latelierdeau.de.ch) | **Impression:** Print Riviera, Gerber & Daengeli SA | **Tirage:** 2'500 exemplaires



**Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme**  
Département de l'économie  
Rue du Valentin 10, 1014 Lausanne  
Tél. 021 316 49 59  
[info.integration@vd.ch](mailto:info.integration@vd.ch) – [www.vd.ch/integration](http://www.vd.ch/integration)



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement EJPD  
Département fédéral de justice et police DFJP  
Bundesamt für Migration BFM  
Office fédéral des migrations ODM